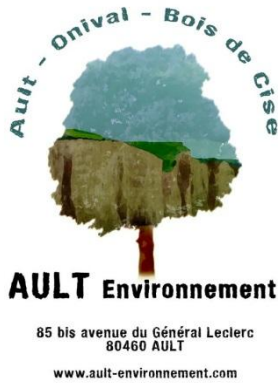


Ault le 27 mars 2013



Le Président,

A Mme le Maire d'Ault

Madame le Maire,

Nous avons découvert dans le Courrier Picard de ce mercredi 27 mars l'article concernant le mail que vous avez reçu en Mairie.

Nous condamnons sans réserve une telle pratique.

Nous n'imaginons pas qu'elle puisse être l'acte de l'un de nos adhérents mais si tel était le cas il serait immédiatement exclu de l'Association.

En revanche, nous nous étonnons du lien que vous faites avec la réunion publique organisée le vendredi 29 mars avec, entre autres, M. Buisine et vous-même.

Il s'agit là, d'une mise en cause à peine voilée, par voie de presse, de l'Association Ault Environnement, ce qui est inadmissible de la part du premier magistrat de la ville.

Nous avons toujours agi en totale transparence avec vous.

Nous n'accepterons aucun propos qui serait de nature à jeter un discrédit sur l'Association Ault environnement et ses membres.

Nous nous réserverons alors le droit d'engager une action en justice contre ceux qui tiendraient de tels propos.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, mes respectueuses salutations.

Copie de cette lettre envoyée
à la Rédaction du Courrier Picard